

2018-1274



CONSULTATION ECRITE
BUREAU DU 24 AVRIL 2019

Délibération N° B 19 / 040

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE INTEGREE DES CENTRES-BOURGS**

CONVENTION D'ETUDE

**AUBOUÉ - Ancien cinéma – Revitalisation du centre-bourg - F
F09FB400011**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune d'Auboué pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification d'un ancien cinéma situé dans son centre-bourg,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec la Commune d'Auboué et la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences annexée à la présente délibération, portant acquisition puis rétrocession des biens susvisés d'une superficie de 2 a 86 ca ; le montant prévisionnel de l'opération est de 25 000 € HT,
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la Commune d'Auboué et la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences la convention foncière annexée à la présente délibération.
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

VU ET APPROUVE

Le 30 AVR. 2019

Le Préfet de Région,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER